

Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

Adoption du  
compte  
administratif  
2006 – budget  
général

N° 01-27/02/07



L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Gilbert BOUDEY.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 34    Pour : 34    Contre : 0    Abstention : 0

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif du budget général de l'exercice 2006 adressé par Monsieur Jean-Jacques COUSTOLLE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- **lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer comme indiqué dans l'état en annexe à la présente délibération ;
- **constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;
- **arrête** les résultats définitifs tels que résumés en annexe.

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE

Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

Adoption du  
compte  
administratif  
2006 – budget des  
ordures ménagères

N° 02-27/02/07

L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Gilbert BOUDEY.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 34    Pour : 34    Contre : 0    Abstention : 0

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif du budget annexe des ordures ménagères de l'exercice 2006 adressé par Monsieur Jean-Jacques COUSTOLLE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- **lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer comme indiqué dans l'état en annexe à la présente délibération ;
- **constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;
- **arrête** les résultats définitifs tels que résumés en annexe.

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

Adoption du  
compte  
administratif  
2006 – budget  
annexe du SPANC

N° 03-27/02/07

L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Gilbert BOUDEY.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 34    Pour : 34    Contre : 0    Abstention : 0

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif du budget annexe du SPANC de l'exercice 2006 adressé par Monsieur Jean-Jacques COUSTOLLE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- **lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer comme indiqué dans l'état en annexe à la présente délibération ;
- **constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que résumés en annexe.

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

**Objet :**  
**compte de gestion**  
**2006/budget**  
**général, dressé par**  
**Mme HENAULT,**  
**Receveur Municipal**

**N° 04-27/02/07**

L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

Le Conseil Communautaire,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du Budget Général 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2006 ;
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2006 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2006 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

**Objet :**  
**compte de gestion**  
**2006/budget annexe**  
**des ordures**  
**ménagères, dressé**  
**par Mme HENAULT,**  
**Receveur Municipal**

**N° 05-27/02/07**



L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

Le Conseil Communautaire,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du Budget Annexe des Ordures Ménagères 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2006,
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget annexe de l'exercice 2006 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2006 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE

Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

**Objet :**  
**compte de gestion**  
**2006/budget annexe**  
**du SPANC, dressé**  
**par Mme HENAULT,**  
**Receveur Municipal**

**N° 06-27/02/07**

L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

Le Conseil Communautaire,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du Budget Annexe du SPANC 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandants délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2006,
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget annexe de l'exercice 2006 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2006 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

Redevances du  
SPANC

N° 07-27/02/07

L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 34    Contre : 0    Abstention : 1

M. Pierre LOUBIERE, Vice-Président en charge des finances, présente les propositions de la commission des finances en matière de redevances pour le service public d'assainissement non collectif.

Il est en effet nécessaire de fixer un tarif de redevance pour le contrôle des assainissements non collectifs existants, ainsi que pour le contrôle des dispositifs neufs (comprenant un contrôle de conception, avec ou sans investigation pédologique, et un contrôle de réalisation).

Après détermination du coût total des prestations, il est proposé les tarifs suivants :

- redevance pour les assainissements neufs ou les réhabilitations : 208 € TTC par contrôle (avec ou sans investigation pédologique),
- redevance pour les assainissements existants : 14 € TTC par an et par usager.

**Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire décide, à la majorité, de fixer les tarifs suivants :**

- **redevance pour le contrôle des assainissements neufs et des réhabilitations : 208 € TTC par contrôle. Cette redevance sera facturée par la Communauté de Communes dès réalisation du contrôle de conception ;**
- **redevance pour les assainissements existants : 14 € TTC par an et par installation. Cette redevance sera facturée une fois par an par la Lyonnaise des Eaux, ce qui fera l'objet d'une convention ;**
- **charge le Président de l'exécution de la présente délibération, dont copie sera adressée à Mme la Trésorière de la collectivité.**

**Abstention de M. Pierre LOUBIERE.**

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

**Convention pour la  
perception de la  
redevance  
d'assainissement  
non collectif**

**N° 08-27/02/07**



L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE

Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

Jean-Jacques COUSTOLLE présente au Conseil Communautaire un projet de convention élaboré par la Lyonnaise des Eaux, prestataire retenu pour la gestion du Service Public d'Assainissement non collectif, relatif à la perception de la redevance d'assainissement.

Il est en effet demandé à la Lyonnaise des Eaux de percevoir, pour le compte de la Communauté de Communes, sur la facture d'eau, la **redevance due par les usagers au titre du contrôle des dispositifs existants**.

Les modalités de facturation seraient les suivantes :

- les Communes concernées par la convention sont les seize communes du territoire ;
- la redevance d'assainissement non collectif sera encaissée par la Lyonnaise des Eaux en même temps que la facture d'eau des Syndicats d'AEP de Grignols et Lerm-et-Musset avec une fréquence d'une facture par an.
- Pour la commune de Captieux, qui gère l'eau et l'assainissement en régie, une seule facture sera émise par la Lyonnaise des Eaux. Cette facture ne comportera que la redevance d'assainissement non collectif.
- Les sommes encaissées seront réglées à la Collectivité quatre mois après la date de facturation de chacune des communes concernées.
- A titre de rémunération, la Communauté de Communes versera à la Lyonnaise des Eaux une somme dont la valeur de base, hors actualisation, est la suivante :
  - 1.56 € HT par facture et par abonné sur l'ensemble des communes hors Captieux
  - 7.50 € HT par facture et par abonné sur la commune de Captieux.

**Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **approuve le projet de convention pour la perception de la redevance d'assainissement non collectif pour le contrôle des installations existantes, présenté par la Lyonnaise des Eaux ;**
- **autorise le Président à signer ladite convention.**

**Communauté  
de Communes**

**Captieux  
Grignols**

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

[cdccaptieux-grignols@orange.fr](mailto:cdccaptieux-grignols@orange.fr)



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

Syndicat Mixte  
d'Aménagement  
du Bassin Versant  
du Ciron

N° 09-27/02/07



L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

Jean-Jacques COUSTOLLE présente le projet de mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) sur le bassin versant du Ciron dont le périmètre a été validé par le Comité de bassin Adour-Garonne, le 8 décembre 2006.

Afin d'assurer la mise en place de cet outil de gestion de l'eau, il est proposé que la Communauté de Communes adhère au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron pour la mise en place du S.A.G.E. Le syndicat assurerait :

- l'animation des acteurs et de la Commission Locale de l'Eau,
- la réalisation d'études nécessaires aux différents diagnostics et actions,
- l'élaboration d'un programme d'actions,
- l'animation, le suivi et la mise en œuvre des actions d'intérêt général définies par le S.A.G.E, notamment dans le cadre de procédure contractuelle (contrat de bassin, contrat de rivière...).

Pour adhérer à ce syndicat, il est nécessaire que la Communauté de Communes :

- se dote d'une nouvelle compétence « Mise en œuvre d'outil de gestion de l'Eau ». Cette compétence aura une portée générale et permettra à la Communauté de Communes de prendre part à d'autres SAGE ou outils de gestion de l'eau s'appliquant sur son territoire ;
- délègue cette compétence par adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron ;
- approuve les nouveaux statuts du syndicat ;
- nomme les délégués titulaires, qui seront en charge de siéger au syndicat, conformément aux statuts, ainsi que deux délégués suppléants.

Après avoir débattu, le Conseil Communautaire décide :

- d'étendre les compétences communautaires à la mise en place « d'outils de gestion de l'Eau » (SAGE, Contrat de rivière...) ;
- de modifier les statuts de la Communauté de Communes par l'adjonction de cette compétence ;

.../...

- de transférer, pour sa partie concernée par le bassin versant du Ciron, cette nouvelle compétence en adhérant au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron dont il approuve les nouveaux statuts ;
- de nommer, conformément aux nouveaux statuts du Syndicat les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes :
  - délégués titulaires : M. Alain AUCOIN, M. Georges BERNARD, M. Michel DARGUENCE, M. Pierre LOUBIERE, M. Jean-Michel MEYNIE, M. Pablo PASCUAL
  - délégués suppléants : M. Jean-Claude LEBERON, M. Patrick LUMMAUX ;
- d'informer les communes membres conformément aux articles L.5211-17 et L.5211-5 du CGCT.

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

[cdccaptieux-grignols@orange.fr](mailto:cdccaptieux-grignols@orange.fr)



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

**Signature d'une  
convention avec  
l'OCAD3E pour la  
gestion des DEEE**

**N° 10-27/02/07**

L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

.....

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'en application de la nouvelle réglementation en matière de déchets des équipements électriques et électroniques, il a été décidé lors du dernier conseil syndical de l'USSEGETOM, en date du 30 janvier 2007, de laisser aux collectivités gérant les déchetteries la signature d'une convention avec un éco-organisme chargé de l'enlèvement et du traitement de ces déchets. L'éco-organisme choisi par l'USSEGETOM est ECOLOGIC.

Afin de pouvoir bénéficier de financements pour le traitement des déchets électriques et électroniques ménagers, il est proposé de signer une convention avec l'OCAD3E, organisme coordonnateur agréé par le Ministère de l'Ecologie. Cette convention, dont le projet est annexé à la présente délibération, a pour objet de régir les relations techniques et financières entre l'OCAD3E et la collectivité qui développe un programme de collecte sélective des DEEE. Une signature avant le 15 mars de la convention permettra de bénéficier d'une rétroactivité à partir du 15/08/2006. Ainsi, sur justificatifs (factures de traitement et bordereaux d'enlèvement de l'association ENVIE 2E avec laquelle la Communauté de Communes a signé une convention), il sera possible de bénéficier d'un remboursement sur la base des tonnages enlevés.

**Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire :**

- **approuve la signature d'une convention avec l'OCAD3E, relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers ;**
- **autorise le Président à signer ladite convention.**

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

**Objet :**

**Attribution du  
marché relatif aux  
études en matière  
d'urbanisme**

**N° 11-27/02/07**



L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

Jean-Jacques COUSTOLLE fait part du résultat de la consultation relative aux études d'urbanisme. La procédure choisie était l'appel d'offres restreint. La Commission a bénéficié de l'appui technique des services de la DDE et du Pays Landes de Gascogne. 7 entreprises ont été sélectionnées pour remettre une offre technique et financière.

Les comparaisons ont été faites sur la base

- d'une tranche ferme : réalisation d'un diagnostic territorial et d'une charte d'urbanisme ,
- de 16 tranches conditionnelles :
  1. réalisation entre 4 et 8 PLU communaux
  2. réalisation entre 8 et 12 cartes communales.

Après analyse des offres et application des critères de sélection (valeur technique des prestations, prix, délai d'exécution), le classement des cabinets a été le suivant :

- 1 – METAPHORE : 88 points sur 100  
Coût de la phase 1 : 37 854.59 € TTC  
Coût prévisionnel total (8 PLU et 8 cartes communales) : 218 158.59 € TTC
- 2- Cabinet ESCOFFIER-CALORIVERT : 84 points sur 100  
Coût de la phase 1 : 98 670 € TTC  
Coût prévisionnel total (8 PLU et 8 cartes communales): 365 425.84 € TTC
- 3- G2C environnement : 82 points sur 100  
Coût de la phase 1 : 75 015 € TTC  
Coût prévisionnel total (8 PLU et 8 cartes communales): 233 968.20 € TTC
- 4- UH-ERA-Eau Mega : 80 points sur 100  
Coût de la phase 1 : 69 248.40 € TTC  
Coût prévisionnel total (8 PLU et 8 cartes communales): 353 418 € TTC
- 5- URBAM-Montarnier-CODE-GEREA : 76 points sur 100  
Coût de la phase 1 : 77 082 € TTC  
Coût prévisionnel total (8 PLU et 8 cartes communales): 283 272.40 € TTC

Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

6- Broichot-Laize-Cerceau : 74 points sur 100  
Coût de la phase 1 : 79 2054 € TTC  
Coût prévisionnel total (8 PLU et 8 cartes communales): 280 133 € TTC

7 – Cabinet PONANT : 64 points sur 100  
Coût de la phase 1 : 72 358 € TTC  
Coût prévisionnel total (8 PLU et 8 cartes communales): 315 385.20 € TTC

La Commission d'appel d'offres propose de retenir le cabinet METAPHORE.

**Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **décide de retenir le cabinet METAPHORE pour un montant de marché suivant :**
  - **tranche ferme : 37 854.59 € TTC**
  - **tranche conditionnelle :** réalisation de 4 à 8 PLU et de 8 à 12 cartes communales
    - montant maximum pour 16 cartes : 105 810.72 € HT, soit 126 549.62 € TTC
    - montant maximum pour 16 PLU : 195 363.11 € HT, soit 233 654.28 € TTC.
  - **soit un montant global de l'offre de :**
    - pour 16 cartes communales : 137 461.96 € HT, soit 164 404.50 € TTC
    - pour 16 PLU : 227 014.35 € HT, soit 271 509.16 € TTC.
- **autorise le Président à signer le marché avec l'entreprise.**

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 14 mai 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

Admission en non-  
valeur  
Budget des ordures  
ménagères

N° 12-27/02/07

L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

.....  
Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que Mme la Perceptrice n'a pu recouvrer, sur le budget des ordures ménagères, les titres, cotes ou produits suivants :

rôle 2005 :	40 €
	-----
Total =	40 €

Il est proposé l'allocation en non-valeur de cette somme.

**Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :**

- de porter en non-valeur les titres, cotes ou produits dont le montant total s'élève à 40 € ;
- d'affecter la dépense à l'article 654 du budget annexe des ordures ménagères.

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

**Création d'un poste  
d'adjoint  
d'animation à  
temps non complet**

**N° 13-27/02/07**



L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

.....

Le Conseil Communautaire,

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux ;
- Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 portant échelonnement indiciaire applicable aux agents d'animation territoriaux ;
- Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;
- Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- Vu notamment l'article 34 de la loi précitée ;
- Considérant qu'un poste d'adjoint d'animation est indispensable pour assurer le bon fonctionnement du CLSH de Grignols et de l'accueil périscolaire de Lerm-et-Musset ;

Oùï le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

DECIDE

- **la création au tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Captieux-Grignols d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe, à temps non complet, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;**
- **ledit poste est créé pour une durée hebdomadaire de 23 heures à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007 ;**

.../...

➤ **l'inscription des crédits correspondants au budget de la Communauté de Communes**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

[cdccaptieux-grignols@orange.fr](mailto:cdccaptieux-grignols@orange.fr)



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

**Création d'un  
emploi d'agent  
social de 2<sup>ème</sup>  
classe à temps non  
complet**

**N° 14-27/02/07**



L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

.....  
Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'il a été saisi d'une demande de réduction de temps de travail formulée par Mme Régine CARDOIT, agent social qualifié.

Mme Régine CARDOIT a été transférée du CCAS de Captieux à la Communauté de Communes lors de la création du service aide à domicile au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Par arrêté du Président de la Communauté de Communes, en date du 8 décembre 2005, et conformément à la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique (article 15-II), l'arrêté de recrutement de Mme CARDOIT a été transformé en contrat à durée indéterminée pour les agents de plus de 50 ans pour une durée hebdomadaire de 34 heures.

Pour raisons personnelles, elle sollicite une réduction de son temps de travail à 17h30 hebdomadaires. Il est donc proposé de supprimer l'emploi d'agent social qualifié en contrat à durée indéterminée, précédemment créé pour une durée de 34 heures et de le remplacer par un emploi d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe de 17h30 hebdomadaires, conformément au décret n°2006-1694 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux.

Oui le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

DECIDE :

- **la création au tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Captieux-Grignols d'un emploi d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe en contrat à durée indéterminée, à temps non complet, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire du décret n°2006-1694 du 22 décembre 2006 ;**
- **ledit emploi est créé pour une durée hebdomadaire de 17 heures 30 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007 ;**

.../...

Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

[cdcaptieux-grignols@orange.fr](mailto:cdcaptieux-grignols@orange.fr)

2-

- l'inscription des crédits correspondants au budget de la Communauté de Communes ;
- la suppression au tableau des effectifs d'un emploi d'agent social qualifié en contrat à durée indéterminée, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 33 heures.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 28 février 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

**Demande de  
subvention DGE**

**N° 15-27/02/07**

L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

Le Président présente au Conseil Communautaire le projet de travaux de grosses réparations sur la voirie communale pour l'année 2007. Le devis établi par les services de la DDE s'élève à la somme de 402 936.00 € H.T, soit 481 911.46 € TTC. Il propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat, au titre de la D.G.E. 2007.

**Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire décide :**

- **de procéder aux travaux 2007 de grosses réparations sur la voirie communale pour un montant de 402 936 € HT ,**
- **de solliciter une subvention au titre de la D.G.E. 2007,**
- **d'arrêter le plan de financement établi comme suit :**

➤ <b>subvention DGE 25 % :</b>	<b>100 734.00 €</b>
➤ <b>subvention Conseil Général – FDAVC, 20 % :</b>	<b>80 587.20 €</b>
➤ <b>autofinancement 55 % :</b>	<b>221 614.80 €</b>

**Total = 402 936.00 €**

- **autorise le Président à signer les pièces relatives à la demande de subvention.**

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 12 mars 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté  
de Communes

Captieux  
Grignols

Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des  
délibérations

Séance  
du 27 février 2007

Objet :

Dématérialisation  
des actes  
administratifs

N° 16-27/02/07

L'an deux mille sept, le 27 février à 20 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lavazan, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, BERNARD Georges, LAGARDERE Nicole, LUMMAUX Patrick, SAUBUSSE Aline de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude de GISCOS ; LACAMPAGNE Henri et AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre et MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; MOURILLON Jean-Jacques et PASCUAL Pablo de LARTIGUE ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-José et MEYNIE Jean-Michel de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSELLES ; LOUBIERE Pierre et BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS ; CARDOIT Elisabeth et REJALOT Jean de SILLAS.

Etaient excusés: Mme PIZZINATO, MM. CAPES, DABITCH, GUERIN.

Secrétaire de séance : Pierre LOUBIERE  
Date de convocation : 13 février 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37    Nombre de membres présents : 35  
Nombre de votants : 35    Pour : 35    Contre : 0    Abstention : 0

Le Président présente au Conseil Communautaire un projet de dématérialisation des actes administratifs. En effet, dans le cadre du projet « ACTES (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé), le ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire a lancé un programme de dématérialisation des échanges liés au contrôle de légalité des actes des collectivités locales.

Les objectifs de la dématérialisation sont, pour les collectivités territoriales :

- l'accélération des échanges avec la préfecture et la réception quasi immédiate de l'accusé de réception des actes transmis ;
- la réduction des coûts (frais d'affranchissement, frais d'édition, frais de personnels) liés à l'envoi des actes à la préfecture et à l'impression des actes en plusieurs exemplaires ;
- l'intégration du contrôle de légalité dans une chaîne de dématérialisation complète et ininterrompue (en lien avec la dématérialisation de la production des actes, la dématérialisation de l'achat public, la dématérialisation de la chaîne comptable et financière).

Pour les services de l'Etat :

- l'allègement des tâches matérielles de manipulation, de reproduction, d'expédition et de conservation des actes ;
- la rationalisation des tâches de contrôle par l'automatisation des tâches répétitives d'enregistrement et de délivrance des accusés de réception, le calcul des délais de recours... ;
- un renforcement de la capacité d'expertise des actes, une détection plus efficace des anomalies et un meilleur service rendu aux collectivités en termes de sécurité juridique des actes et de conseil aux élus.

Une réunion d'information a eu lieu à la Sous-Préfecture de Langon à l'automne dernier pour sensibiliser les collectivités au projet de dématérialisation. Compte tenu du nombre d'actes transmis par notre collectivité (une centaine par an), la dématérialisation des actes permettrait des gains de temps et des économies certaines sur le budget de fonctionnement.



Siège social :  
Mairie de GRIGNOLS  
56, allées Saint-Michel  
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53  
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :  
Mairie  
1, Place du 8 Mai 1945  
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11  
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

[cdccaptieux-grignols@orange.fr](mailto:cdccaptieux-grignols@orange.fr)

Pour procéder à la télétransmission des actes, il est nécessaire de signer une convention avec la Préfecture et de choisir parmi plusieurs opérateurs homologués, une plate-forme d'échanges.

**Après avoir entendu le rapport du Président, le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **approuve le projet de dématérialisation des actes administratifs pour la Communauté d Communes ;**
- **autorise le Président à signer une convention pour procéder à la télétransmission des actes avec la Préfecture ;**
- **autorise le Président à consulter des opérateurs pour l'exploitation du dispositif.**

Et ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Grignols, le 27 mars 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE

